



CA du 06 février 2021

Présents : Henri Debeuret, Jean-Claude Bonnet, Sabrina Sendin, Benoît Laibe, Brigitte Boiteux

Présent par téléphone : Pascal Challet

Excusé : Olivier Faure, Emmanuel Durand

Ordre du jour

- ◆ *Décision relative aux études de toiture*
- ◆ *Le point avec la mairie de Thiers*
- ◆ *L'avancée du chantier de Saint Rémy*
- ◆ *Toiture de Monsieur Pommeyrol*
- ◆ *Relation avec la municipalité de Cunlhat*
- ◆ *La demande d'emprunt validation prévisionnel et décision de lancer la négociation*
- ◆ *Communication:news-letter, site*
- ◆ *Questions diverses*

Validation du PV du 01 10 2020

Après relecture, le PV est adopté à l'unanimité.

Validation du PV du 19 11 2020

Après relecture, le PV est adopté à l'unanimité.

Groupe technique

◆ 1) Décision sur les études de structures :

Nouvel interlocuteur avec le groupe Ginger, partenaire de la région AURA et préposé aux études de structures : une pression est mise sur la Scic pour clôturer le dossier. Après négociation de Jean-Claude et un rappel du retard dans l'attribution de la subvention AURA, les études pourront être conduites.

Rappel du budget : 14910 €

Les toitures concernées :

- Palladuc: les 2 structures Mairie + Église pour le même budget que prévu initialement
- Saint-Rémy: local technique (avec engagement de la municipalité de modifier la structure amiante par une structure bac acier conforme aux normes.
- Cunlhat: la salle multi-sports avec information à Mme Facy lors de notre prochaine rencontre.
- Thiers: l'étude de structure du gymnase Sauzzède sera réalisé **hors** subvention.

Jean-Claude et Sabrina se chargent de la partie administrative de la convention Start-EnR. Après la signature du devis, la réalisation des études est effectuée dans les 30 jours.

Le CA décide d'engager les études de structures telles que définies ci-dessus et charge Jean-Claude Bonnet et Sabrina Sendin du suivi administratif et technique.

◆ 2) Le point avec la mairie de Thiers

Une première délibération a été prise en conseil municipal engageant la municipalité dans un prêt de toiture du gymnase. La COT sera votée lors du prochain conseil le 16 mars. L'étude de structure est à la charge de la municipalité.

◆ 3) L'avancée du chantier de saint Rémy

Une réunion de chantier s'est déroulée fin décembre à laquelle la Scic Toi & Toits était invitée. Il est envisagé une centrale d'une puissance de 125 Kwc sur les 2 toitures des tennis si la législation (à venir) le permet. Il est convenu que c'est l'architecte qui dépose le permis de construire pour tout le projet de réfection de structure, intégrant le désamiantage et l'installation photovoltaïque (en notant précisément qu'elle sera réalisée par la Scic Toi & Toits). La réalisation de la centrale est envisagée pour la fin 2021.

Le projet du local technique sera réalisé ultérieurement, il est prévu pour le début de l'année 2022.

◆ 4) Le démarrage de Valcivières

La Déclaration Préalable pourra être déposée **accompagnée de toutes les pièces jointes** dès que la banque aura donné son accord de principe sur le prêt. La demande Enedis se décline juste après la DP sans délai.

Groupe Financier Juridique

◆ 1) La demande d'emprunt :

Le dossier d'emprunt se finalise.

Les centrales retenues sont au nombre de 7 :

Valcivières, Palladuc (2 toitures), Thiers, Saint-Rémy sur Durolle (2 toitures), et la toiture de M. Pommeyrol.

Le dossier ne tiendra pas compte des évolutions de puissance éventuelle liées à la parution du décret.

Le calendrier prévisionnel des réalisations est le suivant :

Mars 2021	Valcivières (privé)	Toiture de M. Durand
Avril 2021	Palladuc (municipalité)	Mairie
	Palladuc (municipalité)	Église
juin 2021	Marsac (privé)	Toiture de M. Pommeyrol
Novembre 2021	Thiers (municipalité)	Gymnase Sauzzède

Décembre 2021	Saint Rémy sur Durolle (municipalité)	Tennis (2 toitures)
Février 2022	Saint Rémy sur Durolle	Local technique

Le CA prend la décision d'engager le dossier bancaire selon les dernières modifications ci-dessus et confie la charge du dépôt et de la négociation à Pascal Challet et Henri Debeuret.

◆ 2) Bilan comptabilité :

Le Cabinet Conseil AGC 63 Horizon a transmis un pré-bilan (Cf. documents transmis par Pascal).

Groupe Communication

1) Concours de Parcs Régionaux :

Pascal et Brigitte, largement soutenus par Christelle Peyre du PNRLF, ont participé à la rédaction de la candidature de la Scic au concours « innover à la campagne » à l'initiative des parcs naturels régionaux, incluant un grand prix auquel nous serions également éligibles.

2) Communication : news-letter, site

La news-letter de janvier a été réalisée par Sabrina.

Questions diverses

- L'Assemblée générale est à prévoir avant le 30 juin 2021.

Prochaine réunion prévue le 20 mars à 9h, le lieu reste à définir